

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

- Aménagement d'un quai de bus
- Construction d'un abri à vélos

Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : Aux Quartes

Adresse : Rue de la Gare 39

Coordonnées moyennes : 2°57'8"165 / 1°13'3"360
 altitude : 1155 m. env.

Zones d'affectation : - "zone artisanale"
 - "zone ferroviaire 15 LAT" selon
 PA "Diablerets centre" projeté

Zone de danger : inondations, danger imprévisible, classe 10

Secteur de protection des eaux : Au

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Note au recensement architectural : -

Raccordements EC : sans changement

Mention : aucune

Dérogation : aucune

Particularités : - construction située à moins de
 20m d'un cours d'eau
 - construction située à moins de
 50m d'une voie ferrée

Parcelle n° 2099

Selon feuillet RF en date du 22.05.2024

Bâtiment public n° 871	98 m ²
Bâtiment n° 872	61 m ²
Couvert n° 873	-- m ²
Bâtiment industriel n° 898	456 m ²
Bâtiment public n° 2471	35 m ²
Accès, place privée	2448 m ²
Chemin de fer	1277 m ²
Jardin	663 m ²
Route, chemin	439 m ²
Total	5477 m²

Propriétaire : Transports Publics du Chablais SA

Pas de parcelle voisine concernée

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

GÉO SOLUTIONS
 ingénieurs SA

Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
 diablerets@geo-solutions.ch
 www.geo-solutions.ch

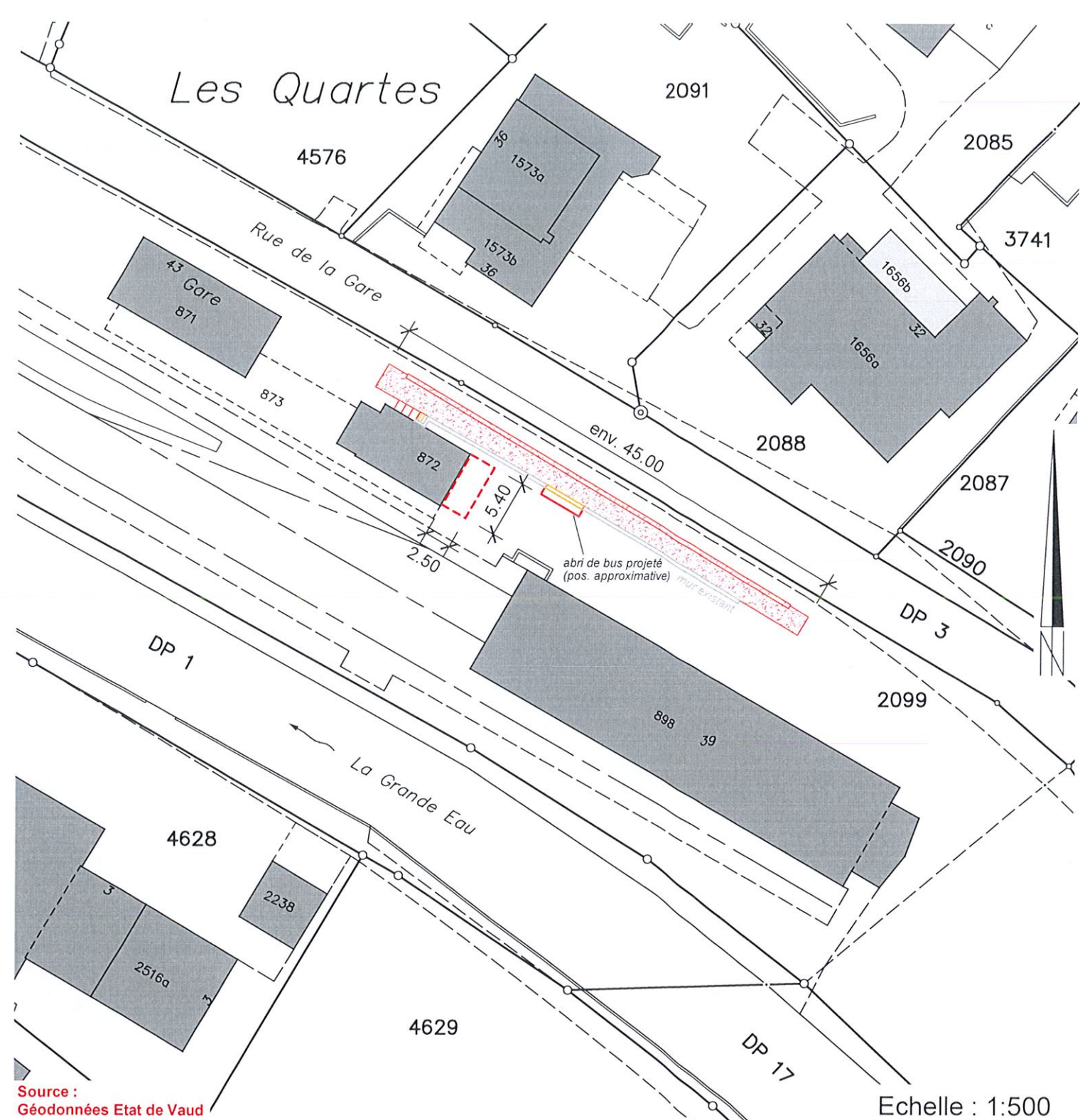


Les Diablerets, le 27 mai 2024

Etienne BOKLOZ
 Ing. HES / géom. officiel

Pour le propriétaire :

Au nom de la Municipalité
 Le Syndic Le Secrétaire e.r



Source :
 Géodonnées Etat de Vaud

Echelle : 1:500

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

ID 1999/17563	D	Canalisation(s) droit d'eau
ID 1999/17564	D	Canalisation(s) d'eau
ID 1999/17565	D	Canalisation(s) réservoir
ID 1999/17836	C	Passage à pied
ID 1999/18995	C	Canalisation(s) d'égouts
ID 1999/18484	C	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 1999/18151	C	Canalisation(s) électriques souterraines
ID 2010/1611	C	Canalisation(s) d'électricité et de télécommunication

Légende :

	quai de bus projeté
	abri à vélos projeté
	aménagement à démolir

Détails : voir plans de l'ingénieur